https://ricochets.cc/Reconnaissance-faciale-en-France-cameras-surveillance-generalisee-capteurs-5G_technopolice-dystopie.html

Reconnaissance faciale en France, caméras, surveillance généralisée, capteurs, 5G...

- Les Articles -

Date de mise en ligne : samedi 26 octobre 2019

A l'étranger et maintenant en France, la reconnaissance faciale se développe. Plus largement, la « technopolice », les techniques de surveillance généralisée s'étendent et se perfectionnent, créant un réseau de contrôle que Big Brother nous envie.

Pour les ultra-riches et leurs opérateurs mercenaires, les humains ne sont plus que des fourmis abstraites, de la chair à machines robotiques

L'espace public est quadrillé de capteurs en tout genre, les espaces commerciaux qui privatisent et remplacent les espaces publics sont encore plus surveillés et morts, nos choix et préoccupations sont passées au crible via les filtres et algorithmes de Facebook and co, les mouvements de foule sont prédis, bref l'Etat autoritaire (pléonoasme) et le capitalisme totalitaire veulent toujours plus épier et contrôler. Pour les ultra-riches et leurs opérateurs mercenaires, les humains ne sont plus que des fourmis abstraites, de la chair à machines robotiques et à big data.

la répression sans pitié et sans limites

Comme avec les drones militaires qui tuent à distance par manettes et écrans interposés, la généralisation de la surveillance automatisés via intelligence artificielle, drones, capteurs divers et applications mobile, a pour effet une déshumanisation croissante, une mise à distance entre les opérateurs (agents privés ou policiers d'Etat) et les sujets, afin qu'il y encore moins de fraternisations possibles, d'empathie, d'esprit critique, de risques de dialogue et de désobéissance.

Un robot, une IA, un opérateur qui appuie à distance sur un bouton, un flic en armure qui voit les humains comme des cibles via un écran froid et des capteurs d'émotion seront beaucoup plus enclins encore à réprimer sans pitié et sans limites que les pires barbares de la flicaille.

Voir le site TECHNOPOLICE : *Partout sur le territoire français, la « Smart City » révèle son vrai visage : celui d'une mise sous surveillance totale de l'espace urbain à des fins policières. En juin 2019, des associations et collectifs militants ont donc lancé la campagne Technopolice, afin de documenter ces dérives et d'organiser la résistance.*

Plusieurs articles sur la question :

- Présentation de la plateforme technopolice : **La Quadrature du Net ouvre la bataille contre la Technopolice** + Technopolice, contre les dérives de la surveillance au coeur de la Smart City
- **Ce que nous avions à dire à ceux qui bâtissent la technopolice**
- **Notes du** CREOGN, CENTRE DE RECHERCHE DE L'éCOLE DES OFFICIERS DE LA GENDARMERIE

nationale - Reconnaissance faciale et contrôles préventifs sur la voie publique, l'enjeu de l'acceptabilité

- **Comme Israël, la France utilise des marqueurs chimiques et des nano-particules contre les manifestants**
- **Avec la 5G, demain, tous surveillés** - *Avec un débit internet jusqu'à 14 fois plus puissant que l'actuel, le futur réseau 5G pourrait permettre à la sécurité privée de décupler l'efficacité de la vidéosurveillance grâce à des caméras connectées plus précises et à des capacités de transmission plus rapides.*
- **Les caméras de surveillance, premier marché de l'IoT en 5G**
- Quand la France se lance dans la reconnaissance faciale
  Un visage en quête de reconnaissance - *Si des expériences locales de reconnaissance faciale ont été fortement médiatisées, d'autres pratiques restent plus discrètes. En coulisses, les industriels poussent pour que la France ne soit pas à la traîne et l'Intérieur est sensible aux arguments. L'idée d'une loi pour encadrer les expérimentations progresse rapidement et selon nos informations, un texte pourrait être déposé dès cet automne. Enquête.*
- **La 5G, une révolution à venir pour la vidéosurveillance** ?
- **Mouchards et drones à Saint-Étienne : le maire veut étouffer le débat** - *La Quadrature du Net publie et analyse les documents obtenus auprès de la mairie de Saint-Étienne sur son projet de « Safe City ». Micros couplés à la vidéosurveillance, drones automatisés, application de dénonciation citoyenne... Ils révèlent la ville sous-surveillance telle que fantasmée par son maire, Gaël Perdriau.*
- Exemples d'actions Anti-caméras

Avec la technopolice, plus besoin de dystopies, on vit dedans

Bien entendu, tous **les prétextes**, y compris les plus farfelus, seront bon pour faire avaler la surveillance généralisée au bon peuple : la classique lutte contre le terrorisme, la sécurité (des vieux, dans la rue, routière...), la pseudo-modernité de la smart city, les économies d'énergie, l'accès aux flux vidéo instantanés partout, l'efficacité des transports et de la logistique des marchandises, etc.
Alors qu'on sait bien que les objectifs de tout ça sont l'alliance complice du business pour le privé et de la surveillance et de la répression pour les Etats.

Avec la 5G et les nouvelles technologies de contrôle, la prison sera partout, on vivra dedans : Pourquoi il faut relire Â« Surveiller et punir Â» de Michel Foucault - La prison n'est plus seulement un lieu de coercition à l'ancienne, mais encore plus une doctrine appliquée concrètement à toute la société en permanence et dans toutes ses sphères.
La surveillance permanente, l'auto-évaluation, la marchandisation de tout, l'isolement social, les notations et la compétition créent une discipline individuelle et collective qui n'a plus besoin de 4 murs, nous sommes en prison à l'air libre...
Avec la technopolice, plus besoin de dystopies, on vit dedans.
Plus que jamais, nous devrons lutter pour détruire ce monde suicidaire et ennuyeux.

Lecture
Martin Drago : « La reconnaissance faciale est l'outil final de surveillance de masse » par [Regards-Â»https://www.youtube.com/user/REGARDSmensuel]
https://www.youtube.com/watch?v=mO1Tgr1Ck8A

Textes extraits de cette vidéo sur un post FB :

En novembre, la France veut lancer son dispositif ALICEM de reconnaissance faciale pour accéder eux services publics en ligne. Pour la Quadrature du net, mais aussi la CNIL, ce dispositif n'est pas compatible avec le règlement général sur les données personnelles. Nos libertés sont-elles en danger ? Martin Drago,

juriste et membre de la Quadrature du Net, est l'invité de #LaMidinale.

Sur l'usage des technologies à reconnaissance faciale

« Il y en a déjà dans les aéroports et l y a eu une expérience lors du carnaval de Nice pendant trois jours - première expérimentation de reconnaissance faciale sur la voie publique ! La police peut accéder et faire de la reconnaissance faciale avec un fichier... et il y a cette expérimentation dans les lycées qui arrive. »

« Ce qui a motivé notre recours, c'est qu'il faut commencer à réfléchir à l'interdiction, voire à un moratoire sur le développement de cette technologie. »

Sur les motivations liées au développement de cette technologie

« On entend beaucoup, de la part de la gendarmerie et de la police, qu'on serait en train de perdre la course à l'armement par rapport à la Chine ou aux Etats-Unis et qu'il nous faut un champion français. »

« [La gendarmerie et la police] nous expliquent qu'on a déjà des champions français mais qu'ils ne peuvent pas expérimenter leur technologie en France et qu'ils doivent aller l'expérimenter dans des pays étrangers ou le cadre des libertés va être un peu moins stricte. »

« Ce qui motive ces expérimentations, c'est de faire de la France l'une des pionnières de ces technologies. »

Sur la fiabilité de ces technologies

« Un des premiers problèmes des dispositifs de reconnaissance faciale, c'est que ça ne marche pas très bien. Comme tous les dispositifs d'intelligence artificielle, il y a des biais. »

« Il faut aller au-delà de la critique de ces biais et s'interroger intrinsèquement sur la technologie elle-même : est-ce qu'elle n'est pas trop dangereuse pour exister ? »

« Que cette technologie marche ou pas ? On s'en fout, on n'en veut pas. »

Sur le projet ALICEM qui pourrait se déployer dès novembre en France

« ALICEM n'est pas une expérimentation, c'est un dispositif finalisé. »

« ALICEM sert à créer une identité numérique sur Internet pour accéder à certains services publics (...) et quand vous voulez créer cette identité numérique, vous êtes obligé de passer par un dispositif de reconnaissance faciale. »

« Pour l'instant, ça n'est que pour les gens qui disposent d'un téléphone Androïd et un passeport biométrique : il faut scanner avec le téléphone la puce du passeport biométrique et ensuite il faut prendre une vidéo de soi. »

« Le problème, c'est que le gouvernement nous explique que pour le faire, on a le consentement des gens (...), ce qui n'est pas le cas parce que vous êtes obligé de passer par un dispositif de reconnaissance faciale. »

Sur les dérives possibles du dispositif

« Le problème, c'est ce que veut faire le gouvernement des données liées à la reconnaissance faciale : le gouvernement ne respecte pas le RGPD [règlement général sur les données personnelles] sur cette notion de "consentement libre" car on ne peut pas contraindre les gens à utiliser leurs données personnelles. »

« Il y a le discours du gouvernement, notamment celui de Christophe Castaner qui fait le lien entre la haine, l'anonymat en ligne et le dispositif ALICEM. »

« Aujourd'hui, ALICEM n'est pas encore obligatoire pour tout le monde mais le risque c'est : que se passe-t-il demain ? »

« Avec ALICEM, la CNIL dit que le gouvernement ne respecter par le RGPD. Le gouvernement n'en a pas tenu compte et a publié le décret d'application ce qui nous a motivés à l'attaquer. »

Sur les libertés individuelles

« La reconnaissance faciale, telle qu'elle est voulue, c'est l'outil final de reconnaissance et de surveillance de masse dans la rue. »

« Contrairement l'ADN ou les empreintes, on sait quand on vous les prend. S'agissant du visage, on ne sait pas quand une caméra va vous repérer ou vous identifier. »

« C'est un dispositif qui peut être partout dans la rue et c'est une possibilité notamment dans le cadre des Jeux Olympiques de 2024 que le gouvernement voudrait mettre en place. »

« Ce dispositif a un effet énorme sur les libertés d'aller et venir, sur notre vie privée et aussi sur notre liberté d'expression et de manifester : si vous savez qu'en allant manifester, vous aller être identifié, vous n'allez peut-être pas manifester de la même façon. »

« Cette technologie est un normalisme : elle existe déjà sur certains téléphone portable et si vous l'utilisez pour accéder aux services publics ou pour entrer dans votre établissement scolaire, ça normalise la technologie et quand ça va arriver dans l'espace public, vous n'allez plus tellement réfléchir aux dangers pour les libertés. »

Sur l'acceptation sociale de cette technologie face à l'insécurité

« Le gouvernement va utiliser l'argument de la peur et du terrorisme pour pousser ces technologies. »

« On parle de reconnaissance faciale mais il y existe aussi une assemblée de nouveaux outils, de nouvelles technologies de surveillance qui se développent, comme la vidéo de surveillance intelligente - qui va repérer certains comportements dans la foule - ou des micros - comme à Saint-Etienne qui vont repérer certains bruits. »

« On a lancé le mouvement Technopolis qui permet de se renseigner, de bien comprendre ces technologies, de les analyser, de voir les dangers sur les libertés. »

« C'est pas parce qu'on est frappé par un attentat qu'on a envie d'avoir ces technologies. »

Sur le modèle chinois

si, en France, il se passe des choses très graves

« Il ne faut pas faire la comparaison avec le modèle chinois parce qu'en France, il se passe déjà des choses assez graves : la vidéo surveillance intelligente a déjà lieu à Valenciennes et à Toulouse. La reconnaissance faciale ainsi que des micros sont déjà en place dans certaines rues. »

« On a tendance à dire qu'en France, on n'en est pas encore comme en Chine. Alors que si, en France, il se passe des choses très graves. »

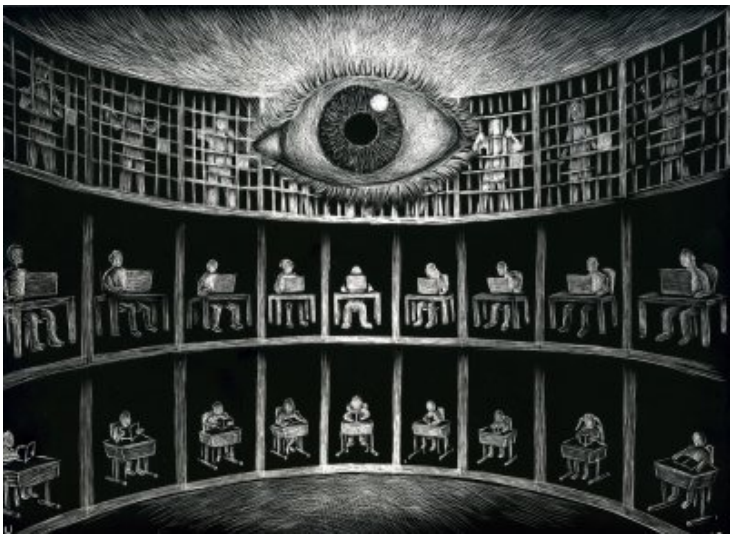

Surveillance panoptique